

Hubert Bonin

La mondialisation tue-t-elle la Françafrique économique ?

Plusieurs cas d'étude permettent de nourrir l'hypothèse selon laquelle le temps du « repli » est venu pour la communauté des entreprises françaises, car la globalisation pousse au passage au tamis de la compétitivité et du rendement financier l'ensemble des actifs des groupes d'investissement et des firmes. Or, dans de nombreux cas, la cession d'actifs français en Afrique alimente ce qu'on pourrait caractériser de « second repli » après le premier repli, contraint ou volontaire, qui a accompagné les indépendances dans les années 1960 ou au tournant des années 1970. Le cas de CFAO est révélateur de cette tendance, tout autant que l'affaiblissement des positions françaises en Algérie, sans parler de la disparition de plusieurs grosses sociétés (SCOA, etc.).

Pourtant, cette impression de repli pourrait être contestée. Un sentiment de « retour » des firmes françaises peut s'appuyer sur des offensives puissantes et ciblées. Mais elles s'insèrent elles-mêmes dans le processus de globalisation : l'Afrique est une « région » de l'économie globalisée ; et c'est dans le cadre de sa propre insertion dans les ressources et les flux mondiaux que les entreprises françaises agissent, en tenant compte de la seule économie de marché globalisée, bien loin des souvenirs des chasses gardées franco-africaines. Plusieurs cas d'étude sont symboliques de cette mutation conceptuelle : la stratégie du groupe Bolloré dans la logistique maritime, portuaire et ferroviaire ; le rééquilibrage des intérêts pétroliers de Total en Afrique ; ou la politique ivoirienne du groupe de caoutchouc SIPH.

De telles réflexions soutiendront un débat comparatif afin de méditer sur le jeu des « forces naturelles du marché » au cœur de cette économie africaine globalisée/